

sent admit que sous le rapport de l'enthousiasme, cette assemblée surpassait celle qui eut lieu à Bruxelles, l'an dernier.

—L'éminent et infatigable archevêque de Westminster, S. E. le cardinal Vaughan, vient de prendre les moyens de pourvoir aux besoins religieux des catholiques polonais et lithuaniens de son archevêché. Il a fondé une église qui sera desservie par des prêtres polonais et à laquelle seront attachées deux communautés religieuses, l'une d'hommes, l'autre de femmes, contenant des sujets polonais.

Il y a longtemps que le cardinal Vaughan se proposait de fournir aux Polonais tous les secours religieux possibles, mais jusqu'ici ses efforts n'avaient pas été couronnés de succès.

—Le *Masonic Journal*, l'un des principaux journaux maçonniques du Royaume-uni, publiait récemment la note suivante qui ne manque pas de saveur :

L'on nous apprend que M. T. Stanley Ball vient de donner sa démission de membre de la Loge de Liscard, à la suite de son entrée dans l'église catholique romaine. Comme assistant-secrétaire et secrétaire, M. Ball avait rendu à la loge d'incalculables services pendant sa période de formation, alors qu'incombait au secrétariat une grosse besogne. On regrette beaucoup que M. Ball ait cru devoir donner sa démission, car la Maçonnerie perd en lui un membre loyal et dévoué....

ECOSSE.—A noter parmi les dernières réunions catholiques en Ecosse, celle de la *Caledonian Association* de Glasgow, présidée par Mgr. Macdonald, et celles de la *Catholic Truth Society* à Edimbourg et à Glasgow.

ALLEMAGNE.—Au cours d'une discussion au Reichstag allemand, M. de Bulow, ministre des Affaires étrangères, a fait l'importante déclaration suivante sur laquelle nous nous réservons de revenir :

Le voyage de l'empereur en Palestine a montré également aux autres gouvernements que nous ne voulons nulle part porter atteinte aux intérêts étrangers bien établis; nous ne combattons ni en Orient ni ailleurs les intérêts de la France, mais nous ne reconnaissons à aucun autre pays le droit de protéger des sujets allemands. (*Vifs applaudissements.*)

Nous sommes fort éloignés de vouloir étendre notre protectorat sur tous les chrétiens d'Orient, mais le droit de protection de citoyen appartient à l'empereur d'Allemagne seul. (*Vifs applaudissements.*) Ce n'est pas d'aujourd'hui que date ce droit.